

Organisateur : Josquin DEHAENE
Contact : jdehaene@gmail.com / 0682540199

Stage vol-rando itinérant - Vallouise

Lundi 7 septembre 2026 - Vendredi 11 septembre 2026

Dans le massif des Cercles et/ou du Queyras, nous partirons pour 5 jours d'itinérance où nous volerons et marcherons dans le massif. Nous passerons les nuits dans différents refuge gardés, ce qui permet de ne pas porter trop de matériel et d'avoir beaucoup de temps pour randonner et faire de beaux vols. Le dénivelé est d'environ 1000 m par jour, souvent hors sentier. Une très bonne condition physique est nécessaire. Si la météo s'y prête, nous irons jusqu'au sommet du Mont Thabor (3178 m), du Grand Aréa (2869 m) et de la Pointe des Cercles (3097 m)

Déroulé du stage :

- Marche et vol dans le massif des Cercles et/ou du Queyras (fonction conditions météo), nuits en refuge.
- Chaque jour, nous nous déplaçons en marchant et en volant pour se déplacer.

Encadrement

- 1 guide de montagne et moniteur de parapente + 1 moniteur de parapente

Pré-requis

- Niveau Brevet de Pilote (autonome en conditions variées) et pratique de la randonnée en montagne régulière.
- Pour les brevetés: avoir pratiqué dans l'année
- Pour les non-brevetés: brevet initial exigé et au moins un stage perfectionnement ou thermique dans l'année

Matériel à prévoir

- Aile homologuée et légère, sellette avec protection airbag et parachute de secours
- Petit nécessaire de toilette avec pharmacie personnelle
- Drap-sac ; lampe frontale ; t-shirt et sous-vêtements de rechanges
- Bâtons de randonnées ; tenue de randonnée chaude ; fruits secs, barres de céréales
- Possibilité d'emprunter du matériel léger à l'école

Coût de la sortie : 905€

Le coût de la sortie inclus

- Les honoraires de l'école, les moniteurs et les navettes de l'école
- La pension complète des nuits du dimanche au lundi et du vendredi au samedi au chalet alpin de l'Eychauda, petits déjeuners, pique-nique du midi, et repas chaud le soir
- Participation aux frais d'administration du club (14€)

Reste à votre charge

- Pour ceux n'ayant pas déjà leur licence FFVL à jour, licence & assurance FFVL obligatoire (9jours) à souscrire en début de stage - 35€
- Les nuits et pensions en refuge et celles des accompagnants (prévoir 500€ en liquide)

Trajet

- Départ en covoiturage de Paris le Dimanche 6 et retour le Samedi 12

A noter

- Pour ceux n'ayant pas déjà leur licence FFVL à jour, un [certificat médical de non contre indication à l'activité](#) répondant à cette [notice](#)
- Pensez bien à vos draps de sac et/ou duvets, vous devez vous munir de vos serviettes de toilettes
- Les **places** pour cette sortie nous sont **reservées** jusqu'au **15 fevrier 2026**, date à laquelle l'école ouvrira le stage à d'autres pilotes

Inscriptions

- Veuillez-vous référer aux [modalités générales d'inscriptions aux sorties club](#)
- Les inscriptions sont soumises à validation par l'organisateur de la sortie
- Nombre de places : 6
- Début de validation des inscriptions : mardi 6 janvier

Modalités de paiement

- 305 € à l'inscription
- 300 € le 7 juillet
- 300 € le 11 août

Annulation, désistement et administratif

Veuillez-vous référer à la section [organisation des sorties](#) de la documentation des adhérents, et plus particulièrement au document [conditions de séjour](#), qui détaille l'ensemble des modalités générales des sorties

EN CAS D'ACCIDENT GRAVE

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.